

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS ("DIC")

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit:** Corporate Select Plan

**Nom de l'initiateur du PRIIP:** Utmost Luxembourg S.A.

**Site web de l'initiateur du PRIIP:** [www.utmostinternational.com](http://www.utmostinternational.com)

**Numéro de téléphone:** Appelez le +32 2 588 23 80 pour de plus amples informations

Le Commissariat aux Assurances Luxembourg est chargé du contrôle d'Utmost Luxembourg S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

**Date de production du document d'informations clés:** 31/10/2025

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

**Type:** Le produit "Corporate Select Plan" est un contrat de capitalisation relevant de la branche 6 conformément au droit luxembourgeois, conclu pour une durée déterminée, lié à un ou plusieurs fonds d'investissement et émis par Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge (l'« Assureur »). Ce produit est un produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance ("PRIIP"), tel que défini dans le règlement (UE) no 1286/2014.

**Durée:** Le contrat est conclu pour une durée déterminée initiale de 5 ans. Au-delà du terme, le contrat se poursuit par tacite reconduction pour une durée de un (1) an, sauf dénonciation par le preneur, par simple lettre à la date anniversaire de prise de cours du contrat. Il prend également fin en cas de rachat total, même si ce rachat total a lieu avant la durée initiale de 5 ans. L'Assureur n'a pas le droit de mettre fin au contrat, sauf pour les cas prévus par la loi applicable.

**Objectifs:** L'objectif du produit est la constitution d'un capital et son paiement au preneur en cas de rachat ou au terme défini dans le contrat. Selon le choix du preneur, le produit est lié à un ou plusieurs fonds interne(s) dédié(s) et/ou collectif(s) et/ou à un ou plusieurs fonds externe(s) ("Fonds") investissant dans une variété de types d'actifs (actions, obligations, fonds, instruments alternatifs, instruments monétaires et liquidités) conformément à la réglementation luxembourgeoise et toute autre réglementation applicable. Ces actifs peuvent couvrir plusieurs zones géographiques et secteurs d'activités. Le rendement du produit dépend de la performance des investissements sous-jacents du/des Fonds, lesquels peuvent être influencés, positivement et négativement, par la performance des marchés des actions et/ou obligataires, par les changements dans les taux d'intérêt, par les fluctuations dans les taux de change et par tout autre facteur économique. De plus amples informations sur chaque Fonds peuvent être obtenues sur simple demande auprès de l'Assureur ou de votre intermédiaire et sont consultables sur [www.utmostinternational.com/priips](http://www.utmostinternational.com/priips).

**Investisseurs de détail visés:** Le produit est un investissement sur le moyen (5 ans) à long terme (10 ans) et s'adresse à des sociétés belges ayant leur siège social et réel en Belgique, qui qualifient comme investisseur professionnel tel que défini à l'article 1 des conditions générales du produit et ce pendant toute la durée du contrat et soumises à l'impôt des sociétés, n'étant pas à la recherche d'un capital ou rendement garanti et capables de supporter le risque de pertes d'investissement. Le type d'investisseur auprès duquel le produit est destiné à être commercialisé varie en fonction du profil d'investissement du preneur, des caractéristiques des Fonds y compris leurs stratégies d'investissement, horizons de placement, risques, etc., ainsi que de la combinaison éventuelle de Fonds, et est décrit dans la section "Investisseurs de détail visés" dans le Document d'information spécifique.

**Assurance: avantages et coûts:** En contrepartie du paiement d'une prime initiale minimale de 150 000 EUR et du paiement optionnel de toute prime complémentaire d'au minimum 10 000 EUR, le produit fournira, au terme du contrat, le règlement des prestations du contrat dont le montant figure dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?". Au terme du contrat, ces prestations sont déterminées comme suit : la valeur du contrat après le désinvestissement du/des Fonds sous-jacent(s).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

### Indicateur synthétique de risque (ISR)



**L'indicateur du risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans les classes de risque de 1 sur 7 à 6 sur 7, ce qui couvre la classe de risque la plus basse à une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible à élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable à il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le risque et le rendement de l'investissement varient en fonction de l'option/des options d'investissement. La performance est dépendante des tendances des marchés financiers et d'autres facteurs économiques. De plus amples informations sur les options d'investissement peuvent être trouvées dans le Document d'information spécifique y relatif disponible sur simple demande auprès de l'Assureur ou de votre intermédiaire et sur

[www.utmostinternational.com/priips](http://www.utmostinternational.com/priips).

**Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Le produit peut prévoir des frais de sortie, qui sont décrits dans la section "Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?"

## SCÉNARIO DE PERFORMANCE

Les scénarios de performance dépendent de l'option d'investissement choisie. Veuillez vous référer au document d'information spécifique, disponible sur simple demande auprès de l'Assureur ou de votre intermédiaire et sur [www.utmostinternational.com/priips](http://www.utmostinternational.com/priips), afin de prendre connaissance des possibles scénarios de performance.

## QUE SE PASSE-T-IL SI UTMOST LUXEMBOURG S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Utmost Luxembourg S.A. est soumis à la législation gouvernant la protection des actifs assurantiels. Les actifs sous-jacents des contrats sont séparés de l'actif et du passif propres d'Utmost Luxembourg S.A. et sont déposés auprès d'un établissement de crédit indépendant et soumis à l'approbation du régulateur des assurances, le Commissariat aux Assurances. Tous ces actifs, autres que les dépôts en numéraire qui sont dès lors soumis à un risque de perte totale en cas de défaillance de la banque dépositaire, doivent être enregistrés hors-bilan de l'établissement de crédit. En cas de défaillance de la banque de dépôt, ces valeurs mobilières devraient dès lors pouvoir être récupérées en intégralité. Dans l'éventualité peu probable de la faillite d'Utmost Luxembourg S.A., les preneurs ont un super privilège sur la valeur des actifs sous-jacents. En outre, les preneurs ont un privilège, qui prime sur tout autre droit, sauf ceux définis par la loi, sur les actifs d'Utmost Luxembourg S.A. dans le cas où les actifs sous-jacents ne seraient pas suffisants pour couvrir toutes les créances (d'assurance). Le régime de protection des actifs décrit ci-dessus n'est ni un régime d'indemnisation ni un système de garantie, le Luxembourg n'ayant pas de fonds de garantie ou de système d'indemnisation. Il existe donc une possibilité de pertes financières en cas de défaillance d'Utmost Luxembourg S.A. Le risque d'investissement dans les actifs sous-jacents, y compris la défaillance d'un émetteur d'actifs ou d'une autre contrepartie d'investissement, est supporté par le preneur. Si vous avez besoin de plus d'informations sur la protection des preneurs, n'hésitez pas à contacter l'Assureur.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 10 ANS
<b>Coûts totaux</b>	de € 158 à € 462	de € 645 à € 3 573	de € 1 219 à € 18 735
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	de 1,6 % à 4,6 %	de 1,2 % à 4,6 % chaque année	de 1,2 % à 4,5 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Il se peut que nous partageons les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE	L'INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS SI VOUS SORTEZ APRÈS 10 ANS	
<b>Coûts d'entrée</b>	L'incidence annuelle des coûts sur le montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	de 0,0 % à 0,1 %
<b>Coûts de sortie</b>	Ces coûts peuvent s'appliquer uniquement si vous sortez avant la fin de la période de détention recommandée. Les coûts de sortie sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas si vous gardez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.	N/A
COÛTS RÉCURRENTS PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	L'incidence annuelle des coûts sur la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	de 1,0 % à 4,3 %
<b>Coûts de transaction</b>	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors des achats et ventes des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	de 0,0 % à 1,3 %
COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Certains investissements sous-jacents au produit peuvent donner lieu à des commissions lorsque leurs performances surpassent un indice de référence ou un taux de rendement donné. Les modalités de calcul de ces commissions sont définies par le gestionnaire, le promoteur ou l'émetteur des investissements sous-jacents concernés. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	de 0,0 % à 1,3 %

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement.

Les coûts pour l'investisseur de détail varient en fonction de l'option / des options d'investissement sous-jacente(s). De plus amples informations sur les options d'investissement peuvent être trouvées dans le Document d'information spécifiques y relatif, disponible sur simple demande

auprès de l'Assureur ou de votre intermédiaire et sur [www.utmostinternational.com/priips](http://www.utmostinternational.com/priips).

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

### Période de détention minimale recommandée: 10 ans

Bien que le produit soit conçu pour le moyen à long terme, il n'y a pas de durée maximale ou minimale définie pour le produit. Il y a une durée de détention recommandée qui correspond à la durée la plus élevée entre (i) la période de pénalité appliquée au contrat et sur chaque prime en cas de rachat anticipé qui s'élève en général à 5 ans, et (ii) l'horizon de placement du/des Fonds (l'/les option(s) d'investissement choisie(s)) lié(s) au contrat. Le preneur a le droit de résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de sa prise d'effet par lettre recommandée adressée à Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge. Dans ce cas, l'Assureur remboursera la valeur du contrat après le désinvestissement du/des Fonds sous-jacent(s), augmentée des frais d'entrée. Le preneur peut à tout moment demander par écrit daté, signé et adressé à Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge, le rachat partiel ou total du contrat. Dans ce cas, l'Assureur remboursera la valeur de rachat après désinvestissement du/des Fonds sous-jacent(s) et après déduction des frais applicables. Sauf disposition contraire dans les documents contractuels, le produit prévoit des frais de sortie en cas de rachat partiel ou total demandé par le preneur pendant une période de 5 ans, suivant la date d'investissement de chaque prime dans le contrat. En cas de rachat total ou au terme du contrat, la valeur du contrat sera réduite des frais récurrents à payer jusqu'à la date du règlement. Une sortie anticipée ne génère pas d'impact sur le profil de risque ou de performance du contrat, à l'exception des frais de sortie. Le produit ne prévoit aucune garantie de rendement, ni de capital, ni de participation aux bénéfices de l'Assureur. Pour une indication sur les frais applicables, veuillez-vous référer aux informations sur les coûts reprises dans la section "Que va me coûter cet investissement?".

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

En cas de réclamation, le preneur peut prendre contact avec l'Assureur en s'adressant à Partner & Clients Service - Belgium. Toute réclamation relative au Contrat peut également être adressée au service de l'Ombudsman Assurances, square de Meeûs 35, B-1000 Bruxelles ([www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as); tél: +32(2) 547 58 71; fax: +32(2) 547 59 75); au Commissariat aux Assurances : 11, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ceci étant sans préjudice de la possibilité du preneur d'intenter une action en justice. Pour plus d'information sur la gestion des réclamations et sur le règlement du CAA sur la résolution extrajudiciaire des litiges, veuillez vous référer à notre politique de gestion des réclamations disponible sur notre site web.

**Adresse postale:** Utmost Luxembourg S.A. - Succursale belge, Immeuble: de Ligne 13, rue de Ligne 13, B-1000, Bruxelles, Belgique

**Website:** [www.utmostinternational.com/priips](http://www.utmostinternational.com/priips)

**E-mail:** [belgiumpcs@utmostgroup.lu](mailto:belgiumpcs@utmostgroup.lu)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les chiffres mentionnés dans ce document se basent sur des performances passées et ne garantissent pas des revenus futurs.

Vous pouvez également obtenir une version imprimée ou digitale de ce DIC.

Sous réserve de revue additionnelle, ce DIC est mis à jour au moins une fois par an.

Dans le cas où l'investisseur de détail n'investit que dans un seul Fonds Externe, le tableau "Composition des coûts" de ce DIC OPCVM (disponible sur notre site internet) ne comprend pas tous les coûts du produit. Les coûts globaux du produit sont indiqués dans le tableau "Composition des coûts" ci-dessus.

Les performances passées, le cas échéant, peuvent être téléchargées via ce lien [www.utmostinternational.com/priips](http://www.utmostinternational.com/priips) pour les 10 dernières années ou depuis la création du fonds.